



Association pour la Défense des
Intérêts du Quartier d'Alt
ADIQA
Case Postale 82
1701 Fribourg
026/322.21.27.

PV de l'Assemblée générale du 1er mars 2007
Foyer Beauséjour, 20h00

Cf. Liste présences et signatures annexée

Invité : Monsieur Pierre Alain Clément, Syndic de la Commune de Fribourg
Scrutateur : André Baechler

Accueil et bienvenue

20h05 : Guillaume Condé ouvre la séance.

Il explique qu'il assure l'intérim suite à la démission de François Badoud, en septembre 2006 et que ce dernier va nous rejoindre en cours de soirée.

Il salue particulièrement la présence de Monsieur le Syndic Pierre Alain Clément, malgré une invitation parvenue tardivement à la Commune. Remerciements à M. Clément pour sa présence ce soir.

L'AG a été convoquée par le comité dans les délais statutaires.

1. Adoption de l' OdJ

Guillaume Condé prend note de 3 divers.

2. Approbation du PV de l'AG du 18 mai 2006

Pierre Multone signale que la mise à disposition du PV une demie heure avant l'AG ne laisse pas le temps nécessaire à une lecture permettant des remarques.

Guillaume précise que seules 2 personnes se sont présentées dans ce laps de temps pour prendre connaissance des 2 PV mis à disposition.

Le PV du 18 mai 2006 est accepté sans demande de modification. Remerciements à son auteur Alain Bosson.

3. Approbation du PV de l'AG Extraordinaire du 12 septembre 2006

Suite aux remarques faites par Pierre Multone (point 3), l'approbation de ce PV est reportée en 2008. Les remarques sur ce PV sont à faire chez Guillaume Condé dans un délai de 15 jours depuis le 1^{er} mars 2007. Guillaume les énoncera à l'AG de 2008.

4. Rapport du caissier

Michel Beaud, caissier, distribue les comptes pour l'exercice 2006 et les commente sur la base d'une présentation informatique.

Il remercie Mme Conchi Quéru pour la partie comptable qui concerne la garderie et l'école maternelle.

Il indique en préambule que les comptes restent stables et en « bonne forme ».

Michel Beaud relève qu'il y a eu en 2006, 192 membres, il met en évidence un léger bénéfice de l'exercice, de 843.- francs.

Il remercie la Ville de Fribourg qui a quelque peu augmenté sa subvention à la garderie (+ 5250.-) et propose à la commune au minimum de maintenir la subvention à ce montant.

Il souligne que le salaire de la maîtresse d'école maternelle n'a pas augmenté depuis de nombreuses années et que c'est un souhait du Comité de pouvoir un jour procéder à une adaptation à ce niveau. Bonne fréquentation de la maternelle.

La fête des familles reste un apport important, et l'organisation de la Bénichon 2006 a rapporté +800.- par rapport à l'année précédente.

Une réserve de 20'000.- a été effectuée, participation de l'Association aux travaux destinés à équiper l'Arsen'alt (suite à la décision de l'AG du 18 mai 2006).

Une contribution de l'Etat de Fribourg pour un montant de 25'000.- a également été versée dans ce but.

Pierre Multone demande à ce que ces montants soient portés sur un compte séparé afin de les sortir des comptes globaux de l'ADIQA, et de conserver une vision claire et indépendante de ces 2 comptes. Il demande également à ce que ce soit la somme totale votée par l'AG en 2006 (30'000.- et non 20'000.-) qui soient portés, de la part de l'Association, sur ce compte.

Les propositions de Pierre Multone sont acceptées, elles seront mises en action sur l'exercice 2007.

5. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes.

Christiane Dreyer s'exprime au nom des vérificateurs de compte, et donc de Gérald Jenny absent et démissionnaire.

Christiane Dreyer lit à l'assemblée le rapport des vérificateurs des comptes du 20 février 2007. Elle souligne la bonne tenue des comptes. Ceux-ci ne faisant l'objet d'aucune discussion, ils sont approuvés par l'assemblée.

6. Rapport du Président

Période du 18 mai 2006 au 12 septembre 2006.

Suite à l'AG du 18 mai 2006 François Badoud s'est assuré du soutien financier de la commune dans le cadre des travaux de l'Arsen'alt. Il a ainsi obtenu la garantie financière d'un soutien de 80'000.- de la ville de Fribourg dans ce projet.

Puis, l'activité du Président s'est essentiellement concentrée sur les questions relatives au projet d'agrandissement du Centre professionnel (projet ACPC) et les répercussions de ces travaux et de cette nouvelle bâtisse (ainsi que ses aménagements extérieurs) dans le quartier. Cette activité a été l'occasion de grandes préoccupations et a pris beaucoup de temps (y compris durant les vacances).

Il confirme par ailleurs que le financement pour les travaux est presque entièrement couvert ; il estime que c'est un noble projet, qui sera valorisant pour le quartier.

François poursuit son rapport présidentiel en relatant la demande faite par une partie des membres de l'ADIQA d'organiser une AG extraordinaire sur le sujet.

Demande à laquelle le Comité a répondu favorablement. Une AG extraordinaires a donc eu lieu le 12 septembre 2006, suite à laquelle François a présenté sa démission du comité et de sa fonction de Président.

François en profite pour remercier l'assemblée pour les diverses collaborations et les nombreux moments partagés. Il exprime son soutien au nouveau comité, et demande à l'assemblée d'en faire de même.

Il remercie et prend congé de l'Assemblée Générale en tant que président.

7. Nouvelle composition du Comité et élection du Président

Au nom du comité, Nelly Plaschy-Gay remercie chaleureusement les membres démissionnaires : Anne Marbacher, Pius Odermatt, Michel Beaud, François Badoud. Les démissionnaires sont acclamés par l'assemblée.

Guillaume Condé annonce les membres qui restent dans le Comité : Dimitri Sudan, Nathalie Marguet, Nelly Plaschy-Gay et Guillaume Condé

Guillaume Condé fait part à l'Assemblée des personnes qui se proposent pour entrer au Comité. Chacun se présente brièvement : Nathalie Renz-Papaux, Alain Cornali, André Baechler, Mathieu Fleury, Dominik Frikart.

Guillaume s'adresse à l'assemblée pour savoir si quelqu'un souhaite encore rejoindre le comité. Aucune réponse.

L'assemblée élit les nouveaux membres par acclamation, et les nouveaux membres rejoignent le comité à la table.

François Badoud propose à l'assemblée d'élire Guillaume Condé comme Président de l'ADIQA. Guillaume quitte la salle pour permettre les débats.

Il est élu par acclamation de l'assemblée à son entrée dans la salle.

Guillaume remercie l'assemblée de la confiance accordée et exprime sa volonté de faire son possible pour répondre à ces attentes.

Michel Beaud est élu vérificateur de comptes, en lieu et place de Gérald Jenny, démissionnaire.

Elisabeth Longchamp Schneider accède au poste de vérificatrice de comptes suppléante.

8. Rapport des activités

Garderie maternelle :

Après une année avec un manque d'effectif en baisse, la garderie a à nouveau ouvert ses portes 4 demis journées par semaine depuis l'automne 2006. Les lundis et mardis après-midis sont fréquentés par des enfants de 3 à 5 ans et les deux matinées (jeudi et

vendredi) accueillent les plus jeunes. Le fait d'ouvrir deux matinées, au lieu de 3 après-midis et 1 matinée, a permis d'agrandir le nombre de présences surtout chez les plus petits qui font la sieste l'après-midi.

Du côté de la Maternelle, la maîtresse Françoise Lambert, aidée cette année par un stagiaire Bastien Walliser, accueille 12 grands les lundis et mercredis matin, et 8 petits le mardi matin. Pour la plage du jeudi après-midi où les activités sont prévues pour les petits et grands, la classe se compose de 7 enfants. L'école maternelle accueille cette année encore 1 enfant en difficulté (handicapé).

Nathalie Marguet annonce que la garderie fête cette année ses 20ans. A cette occasion, une manifestation sera organisée. De plus amples informations seront données au panneau d'affichage et dans les commerces de notre quartier.

Groupe Jeunesse :

Nelly Plaschy-Gay expose les différentes activités menées par le groupe jeunesse durant l'automne 2006 et le début 2007.

- **Fête des familles** (10 septembre 2006) avec la Bénichon ; sortie à cette occasion du **Calendrier de la garderie** (des exemplaires sont à disposition à la garderie).
- Vacances d'automne : Pas d'activités propres au quartier durant les vacances.
- **Soupe à la courge** : (31 octobre 2006)
- **Brisolée.**
- **St Nicolas** : vendredi 1er décembre : organisation prise au pied levé par l'ADIQA suite au retrait de l'Amicale
- **Fenêtre de l'Avent.**
- « **Chantons autour du sapin** » avec une délégation du chœur St Michel (jeudi 14 décembre)
- RABABOU.

Au niveau des projets : dîner Pâtes du samedi 24 mars 2007, ateliers thématiques du vendredi.

TàG :

Guillaume parle de l'installation dans les locaux. Il remercie Catherine Fröhlicher qui a trouvé et en partie financé l'installation du baby foot.

Activité également lors du festival du Belluard : réalisation et projection de films vidéo dans l'avion du festival.

Groupe Mobilité :

Alain Cornali explique que le groupe laisse actuellement la priorité aux travaux en lien avec l'ACPC.

Le sondage effectué en ce qui concerne la Mobilité dans le quartier sera repris courant 2007.

Il appelle l'assemblée à candidature pour ce groupe en quête de membres intéressés par ces questions.

Il souligne que c'est Stéphane Emery qui devient « locomotive » de ce groupe.

Stéphane est par ailleurs également le représentant de l'ADIQA au PAL (plan d'aménagement local, dans le cadre de l'Agenda 21).

ACPC :

Nathalie Renz-Papaux présente l'état des travaux dans ce domaine. Elle insiste sur le fait que cette question concerne non seulement les parents d'enfants qui fréquentent l'école du bourg, mais bien l'ensemble des utilisateurs du quartier et ceci dans un souci de sécurité autour du chantier et sur le chemin de l'école.

Le groupe se compose d'environ 10 personnes qui se retrouvent régulièrement. Une opposition a été déposée suite à l'AG extraordinaire du 12 septembre 2006.

Des rencontres avec la commune et avec l'ACPC n'ont actuellement pas pu être organisées de façon à regrouper réellement tous les partenaires, il manquait chaque fois l'un des deux (ACPC ou Commune). Nathalie déplore ce manque de possibilité de dialoguer.

Arsen'Alt :

André Baechler annonce qu'il reprend avec Alain Cornali (tous 2 architectes) le dossier de l'Arsen'Alt.

Il précise qu'une transmission d'information et de l'état de la situation avec Pierre Multone, lui a permis de prendre la mesure de l'ampleur des tâches déjà effectuées. Il en profite pour remercier Pierre et François pour tout le travail de réseau et de recherche de fonds déjà effectué.

Il précise également qu'il s'agit maintenant de préciser le cahier de charges des architectes. Dans ce sens une rencontre a eu lieu dans les locaux de l'Arsen'alt le 6 février dernier. De nombreuses personnes étaient présentes et ont exprimé leur intérêt. Un sondage est en cours. Il demande à l'assemblée de bien vouloir exprimer son avis sur ce sujet (coupon réponse à l'intérieur du dernier journal).

Sortie des aînés :

Sonja Aerne exprime sa satisfaction face à la participation lors de la sortie de 2006 (33 participants). Cette sortie a eu lieu le 21 septembre : visite de la chocolaterie de Broc, repas sur les bords du Léman, et visite d'une production d'huile artisanale l'après-midi. Sortie 2007 : le jeudi 20 septembre.

9. Modifications des statuts

Mathieu Fleury présente les nouveaux statuts (remplacent ceux de 1979, qui remplaçaient ceux de 1915). Ils ont été actualisés et ont tenu compte des statuts existant dans d'autres associations de quartier.

Projection au beamer. Et corrections en direct.

Voir document joint, qui garde trace des modifications apportées principalement sur les demandes de Pierre Multone et François Badoud.

Des consensus ont pu être trouvés sur l'ensemble des points soulevés. Seul un article a nécessité le recours au vote de l'assemblée.

Art. 9 – Assemblée Générale

- 1) L'Assemblée Générale est publique, mais seul-e-s les membres ordinaires présent-e-s disposent du droit de vote.
- 2) **Une cotisation donne droit à un vote.** (27 voix pour)
- ~~3) Le couple a droit à 2 voix, pour autant que les personnes soient présentes. (8 voix pour)~~

Nelly Plaschy-Gay demande à ce que soit porté à l'ordre du jour de l'AG 2008 le montant des cotisations. Elle estime qu'il faut remettre en question la distinction faite entre les cotisations des locataires et celle des propriétaires. Elle propose également que soit introduite la possibilité d'un rabais pour membres d'une même famille ou d'un couple (1^{er} paie plein tarif, second paie moitié).

François Badoud demande à ce que le Comité nomme en son sein un-e vice président-e, afin de seconder, voir de remplacer le Président en cas de besoin.

Les statuts sont soumis au vote de l'assemblée, ils sont acceptés par : 30 pour, 4 abstentions et aucune opposition.
Ils entrent en vigueur de suite.

10. Intervention de Monsieur Pierre Alain Clément, Syndic de la ville de Fribourg

Monsieur le syndic remercie l'assemblée de son invitation, il félicite le nouveau comité et remercie aussi François Badoud pour la collaboration offerte durant ces années de présidence.

Il souligne le dynamisme de ce quartier, et ses particularités liées notamment à la structure d'accueil de la petite enfance proposée. Il assure le quartier de son soutien au maintien de la subvention financière dans son état actuel (augmentation).

En ce qui concerne la gestion des relations établies par le groupe de travail relatif à l'ACPC, il regrette de n'avoir pas pu prendre une part plus active dans la gestion de ce dossier.

Il rappelle que la commune ne pouvait en aucun cas intervenir avant que le projet soit déposé, puisqu'il lui appartiendrait de juger ce dossier. Elle ne pouvait donc pas être à la fois juge et partie.

La présence de Mme Maradan dans le Comité de bâtisse de l'ACPC n'était dans ce sens que consultatif.

M. Clément insiste cependant sur le fait que, de son point de vue, la diminution des places de parcs (de 187 à 140) dans le quartier aura pour conséquence une diminution du trafic dans ce périmètre.

Il comprend et dit partager nos préoccupations qu'il estime, par ailleurs, légitimes. Une attention particulière sera portée sur la sécurité des enfants sur le chemin de l'école durant toute la durée des travaux.

Un trottoir de min 1,5m sera disponible, et les horaires des travaux seront aménagés de façon à ne pas entraver ou gêner les entrées et sorties de classe.

Cependant, il informe le quartier que la commune a donné un préavis favorable sur ce projet d'agrandissement. Les recommandations communales établissent donc :

- que le parking du haut du varis ne pose pas de problème de dérogation aux limites, et qu'un aménagement extérieur devra être repensé en fin de travaux ;
- que l'abri à 2 roues prévu le long du Varis devra être déplacé afin d'éviter l'augmentation du niveau du bruit ainsi que la « dévégétalisation ».

Geneviève Charrière demande vers qui il sera possible de s'adresser pour traiter des problèmes de circulation si le préfet déboute les oppositions.

M. Clément répond que nous sommes actuellement dans une phase d'opposition, l'heure n'est donc pas à la négociation. Le préfet indiquera les voies de recours.

Monsieur Clément propose de garder un contact avec les Services de l'édilité de la ville de Fribourg.

Walter Aerne souligne qu'il a été relativement impossible à ce jour d'avoir ce dialogue.

M. Clément lui propose de partager les responsabilités dans cette affaire. Il précise que, par l'intermédiaire de François Badoud, il s'est mis, à disposition du comité pour entrer en discussion à plusieurs reprises durant l'été 2006. Il n'a jamais été invité.

Elisabeth Longchamp Schneider précise que les difficultés de « circulation » de l'information sont également dues à la teneur tripartite de ce partenariat.

L'ADIQA a toujours souhaité le dialogue entre les 3 partenaires : ADIQA – Commune ACPC, afin d'éviter de « se renvoyer la balle ». Cela n'a, à ce jour, pas été possible. Elle

le déplore.

M. Clément acquiesse.

M. Pius Odermatt regrette quant à lui l'absence de concept de circulation dans un dossier d'une telle ampleur.

M. Clément lui explique que ce concept ne pouvait être mis sur pied avant que certains enjeux (liés notamment au projet de circulation en centre ville, avenue de la gare) soient plus avancés et que les services concernés saisissent véritablement les enjeux globaux.

Mme Bullo demande à ce que soit organisé un service de petits bus qui desserve le quartier.

M. Clément prend acte. Il lui répond cependant, que, depuis l'introduction de la CUTAF (2000) la question des transports public est devenue une problématique de l'agglomération, et ne dépend plus uniquement de la seule commune de Fribourg. Et ceci ni en ce qui concerne les questions d'organisation, ni en ce qui concerne les finances. Il relève encore que sur le point finances, le canton est également partie prenante.

11. Divers

Frère Charles Henri du couvent des Carmes annonce à l'assemblée la prochaine tenue de travaux de rénovation au couvent. Selon l'évolution de la situation les travaux pourraient débuter en septembre 2007 et durer 15 mois. Il remercie l'assemblée de sa compréhension face aux désagréments.

Mme Ruegger demande au comité de réagir face à un article paru dans la presse locale et qui donne comme acquis le fait que le quartier d'Alt est un quartier bruyant. Le comité se penchera sur cette question, et verra cela avec Walter Aerne qui dispose du texte officiel partant de ce constat.

Ramon Pythoud demande à ce que soit étudié par le Comité la politique de transmission de l'information, il souhaite pouvoir toucher plus de monde afin de ne pas concerner « toujours les mêmes ».
Le comité partage cette préoccupation.

Ramon Pythoud annonce son intérêt et celui de son épouse pour l'étude d'une possibilité de mettre en place une classe pilote bilingue à l'école du Bourg. Toute personne intéressée peut s'adresser à lui.

La séance est levée à 23h10.
Elle est suivie d'un verre de l'amitié.

*Le 2 mars 2007 /
Nelly Plaschy-Gay*